

COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau de la CLE SAGE BLV

Mardi 14 octobre 2008 à Saint Barthélemy

Ordre du jour de la réunion

1. Composition du Bureau et de la CLE
2. Etat d'avancement des études
3. Calendrier d'élaboration du SAGE

1. Composition du Bureau et de la CLE

Suite à la circulaire du 21 avril 2008 relative aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et, aux élections du printemps 2008, la composition de la CLE (et de son Bureau exécutif) a dû être modifiée. Malgré des courriers à la Préfecture, la CLE mixte n'a pas pu être arrêtée à ce jour.

M. le Président indique que de nombreuses relances ont été faites à la Préfecture afin de composer une nouvelle CLE, au vu de l'urgence de certains dossiers.

M. Lionet, MISE 38, met en exergue le fait que le SAGE Bièvre Liers Valloire n'est pas le seul SAGE de la région qui soulève des problèmes de composition de CLE. L'Etat reste à ce jour « sans réponse » au vu de la complexité d'interprétation de cette circulaire.

La composition de la CLE est présentée aux membres du Bureau avec 2 points à délibérer. Le premier point est l'intégration d'une « Association syndicale de propriétaires ou de représentants de la propriété foncière ou forestière » dans le Collège des Usagers. Ceci nous amenant au 2^e point qui nécessite d'enlever une structure du Collège des représentants de l'Etat afin de trouver un juste équilibre entre les Collèges*. Il a été demandé à M. Lionet de nous proposer une association. A ce titre, M. Lionet revient sur la représentativité de certaines structures de l'Etat. Il met en avant le fait que la DIREN et la DRIRE vont fusionner, et qu'à ce titre, il serait possible de désigner un seul représentant (tout en continuant de communiquer les résultats à l'autre). Il en va de même pour la DDAF et la DDE. Aussi, la Préfecture demande de manière récurrente d'être représentée par la DIREN (déjà membre). Ceci implique donc la possibilité d'intégrer, sans problème de disparité entre les Collèges, l'« Association syndicale de propriétaire » mais aussi une structure supplémentaire si cela s'avère adéquat.

A ces propos, M. Martin-Rosset propose l'Association des Piscicultures du Sud-est au vu de leur impact sur la nappe. Il est rejoint dans ses propos par M. Nicolet.

M. Lionet précise également que le Syndicat de Défense des Etangs Dauphinois avait fait parvenir au Préfet leur désir d'intégrer la CLE.

- ➡ Choix d'intégrer le Syndicat de Défense des Etangs Dauphinois et l'Association des Piscicultures du Sud-est. A délibérer.
 - ➡ M. le Président doit porter devant la CLE sa proposition d'un nouveau Vice-Président au vu de la non-réélection de M. Vial, anciennement 4^e Vice-Président.
 - ➡ La CLE attend son arrêté, mais continue d'avancer sur le SAGE. La prochaine réunion de CLE est arrêtée au mardi 18 novembre à 17h (lieu à définir ultérieurement).

2. Etat d'avancement des études

- Etude Bilan Qualité des Cours d'eau (Gay Environnement) :

Une présentation succincte est faite de cette étude, finalisée depuis le début de l'année 2008. Les conclusions amènent à un état des cours d'eau d'ordre qualitatif disparate : la plaine de la Valloire et du Liers (sauf le Barbaillon) est de bonne qualité contrairement à celle de la Bièvre qui affiche des qualités mauvaises ou médiocres.

Elle présente également une comparaison entre les résultats de 1997 et celui de 2007. Elle met également en exergue le rôle épurateur des stations d'épuration. Des analyses en aval de ces ouvrages montrent la présence d'orthophosphates et autres matières azotées.

On retrouve également des métaux lourds tels que le Zinc, le Chrome, le Cuivre, le Plomb et le Mercure sur certains linéaires de cours d'eau.

- Etude Bilan Nappe Qualité et Quantité (SOGREAH)

En phase finale, cette étude présente un bilan sur la répartition des prélèvements de nappe et sur la qualité de cette dernière.

Elle met en exergue la part prépondérante de prélèvement par la pisciculture (36Mm3/an) et le lien entre la nappe alluviale et celle de la Molasse. Un échange existe entre ces deux nappes où la nappe sous-jacente révèle une quantité de 10mg/l de nitrate, plus faible que les 40mg/l pour la nappe alluviale.

Sur les 150 points du réseau de suivi, la DEA (déséthylatrazine), l'Atrazine, le Métolachlore et le diuron apparaissent.

Le bassin versant est arrêté « zone vulnérable nitrate » : on retrouve une moyenne de 40mg/l sur le territoire et des spots dépassant le seuil de potabilité (50mg/l).

- Etude Gestion volumique de la nappe (BRGM / DIREN)

Le Maître d'œuvre propose des modèles de simulations de l'écoulement de la nappe.

Actuellement en phase 3, l'étude met en relation les données pluviométriques de Météo France avec celles des niveaux de nappe. Elle conclut dans un premier temps une relation entre les précipitations efficaces et le volume de la nappe.

Les précipitations efficaces hivernales seraient l'essentiel de l'apport en eau de la nappe (par infiltration) alors que les pluies estivales serviraient essentiellement d'apport hydrique aux cultures. La saison hydrologique (de septembre à aout) permettrait de prévoir le volume de la nappe et donc, de gérer au mieux la ressource.

- ➡ Attente du premier jet du rapport SOGREAH pour début novembre.
- ➡ La présentation finalisée des études a été évoquée lors de la prochaine réunion de CLE à la mi-novembre (adéquat au vu des cahiers des charges des Maitres d'œuvres).
- ➡ Une possibilité de travailler en Commission (Qualité/quantité) pourrait également être utile au vu du temps impartis à ces deux présentations. Un résumé de chaque Commission serait alors attendu en CLE.

3. Calendrier d'élaboration du SAGE

- Vis-à-vis des eaux superficielles et de l'étude Gay Environnement

Au vu des résultats de l'étude, il est préconisé de continuer le suivi du réseau de mesure mis en place. Ce suivi serait complété par +/- 5 points complémentaires, et effectué pendant la période estivale. La

possibilité de faire un suivi dans les plus brefs délais ou de l'élaborer avec l'avancement du SAGE et de son Tableau de bord est avancée.

M. Lionet réagit sur l'importance de pérenniser ce suivi et ce, dans les plus brefs délais afin de comparer les analyses dans un pas de temps adéquat.

Il s'agira aussi de définir la vulgarisation de l'étude, par le biais de la commission communication de la CLE, des bulletins municipaux ou du site Gest'eau** (déjà en place).

- Vis-à-vis des eaux souterraines et des études SOGREAH et DIREN / BRGM

Au niveau de la gestion de la nappe, l'étude DIREN/BRGM nous préconise une gestion volumique de la nappe en fonction des années hydrologiques. Un suivi des données pluviométriques pourrait se mettre en place et être actualisé régulièrement. A délibérer.

- Etudes à définir sur le bassin :

Appel à projet « Haies bocagères »

Ce dossier qui doit être transmis pour décembre 2008, réunira les représentants de la Chambre d'Agriculture (Mmes Bosch et Robert) ainsi que M. Denolly du SMBV et la CLE. Ces haies bocagères permettront de freiner l'érosion des terres agricoles, de limiter le flux, les intrants et de protéger ainsi les cours d'eau récepteurs.

M. le Président se dit très enchanté et porté par ce projet qui résume tout à fait les enjeux du SAGE. M. Guerry, SILG, précise qu'il a déjà été contacté par l'ONF pour mettre en place des mesures similaires.

Appel d'offre « Renouvellement étude hydraulique sur le Bassin versant BLV »,

Une étude similaire avait été mise en place dans les années 90 sur le Bassin versant. Il serait envisageable, en prenant en compte les problèmes hydrauliques survenus en septembre 2008 (ex. Thodure, Viriville, Brezins, etc.), de mettre à jour cette étude.

- ➡ Délibérer sur les actions à mener : réseau suivi qualité cours d'eau.
- ➡ Remplissage du tableau d'objectifs et enjeux de la DIREN.
- ➡ En attente des présentations des études nappe afin de délibérer sur les actions à mener.

4. Pour information

Le projet de Center Parc a été abordé de manière brève.

Une présentation de l'étude a été faite par M. Lionet : en projet de s'installer sur le ban communal de Roybon (bassin versant de la Galaure ≠ territoire du SAGE), il viendrait s'alimenter en eau potable en plaine de Bièvre, à Viriville (Forage Le Poulet) et raccorderait son réseau d'assainissement sur la prochaine station du Rival.

Ceci a fait soulever quelques inquiétudes au vu de l'état actuel de la gestion territoriale des eaux

MM. Lionet, Martin-Rosset et Nicolet ont également débattu du Comité Gestion Quantitative et des différences existants entre les 2 départements au vu des arrêtés cadres. Un travail de cohérence de bassin versant est désiré.

* Le Collège des Elus doit représenter au moins la moitié des membres de la CLE ; le Collège des Usagers doit être égal ou supérieur au quart des membres ; alors que le Collège des représentants de l'Etat doit atteindre 1/4 des membres au maximum.

**Les documents du SAGE Bièvre Liers Valloire peuvent être consultés sur le site Internet Gest'Eau <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=SAGE06025>.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau
Maurice PELISSIER

Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
M. BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
M. GUERRY Jean-Louis	VP CLE, Communauté de Communes Pays Roussillonnais
M. LANGLAIS René	Fédération Pêche Drôme (représentant M. MONNET)
M. LIONET Jacques	MISE Isère
Mme LONJARET Emmanuelle	DIREN Rhône Alpes (anciennement M. DELPRAT)
M. MARILLAT Robert	VP CLE, Synd. Aménagement Hydraulique BLV
M. MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, Communauté de Communes Rhône-Valloire
M. NICOLET Jean-Paul	VP CLE, Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon (SIAPA)
M. NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
M. PELISSIER Maurice	Psdt CLE, Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
M. PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
M. MULLER Steve	Animateur du SAGE Bièvre Liers Valloire

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
Mme ALZATE Luisa	Conseil Régional
M. BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers
Mme MARQUESTE Cécile	Agence de l'Eau – Délégation Rhône Alpes
M. SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère

Etaient absents :

Nom Prénom	Organisme
Mme BOSCH Christine	Chambre d'Agriculture de l'Isère
M. ENCREMAT Claude	A3EBV
Mme LAMAT Christel	DDASS